

# Le parti du Premier ministre sortant Mark Rutte et celui du populiste Geert Wilders au coude-à-coude à un mois des élections législatives aux Pays-Bas

Corinne Deloy

Analyse

Le 15 mars prochain, 12,9 millions de Néerlandais sont appelés à renouveler les 150 membres de la chambre basse du parlement (Tweede Kamer). Ces élections précéderont de quelques semaines les scrutins présidentiel et législatif français et les élections législatives allemandes. Un scrutin parlementaire anticipé pourrait également être organisé en Italie dans l'année. Ces quatre Etats membres font face à la menace d'une poussée de la droite populiste et à un affaiblissement annoncé de la gauche. Aux Pays-Bas, le premier parti de gauche ne pointe qu'en cinquième place dans les enquêtes d'opinion.

Selon ces dernières, les jeunes votent de moins en moins à gauche. Il y a dix ans, 45% d'entre eux donnaient leur voix à l'un des trois partis de gauche et seulement 16% l'an dernier. Par ailleurs, certains des anciens électeurs de la gauche social-démocrate, et notamment ceux possédant des origines marocaines ou turques, semblent prêts à soutenir de nouveaux partis comme Denk, fondé en 2015 par 2 anciens députés travaillistes Tunahan Kuzu et Selçuk Öztürk, qui défend les droits des minorités.

Les Pays-Bas sont actuellement dirigés par une coalition regroupant le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) du Premier ministre Mark Rutte et le Parti du travail (PvdA) conduit par Lodewijk Asscher. Cette première coalition à avoir servi durant toute la durée de la législature depuis 2002 a récemment perdu sa majorité au parlement lorsque le député Jacques Monasch (PvdA), qui reproche à l'ancien dirigeant travailliste Diederik Samsom d'avoir délaissé les idéaux sociaux-démocrates, a décidé de quitter le parti.

Le paysage politique du royaume est de plus en plus instable. Les 3 principaux partis néerlandais regroupent 44% des suffrages dans le Peilingwiojzer. Ils rassemblaient 81,8% des voix il y a moins de 20 ans (1989). Les électeurs des Pays-Bas, à l'image d'une grande partie des Européens, font preuve d'une défiance croissante à l'égard de leur personnel politique, et plus largement des institutions de leur pays.

De nouveaux partis politiques sont apparus dès les années 1960 qui ont bouleversé l'échiquier politique et entraîné une nouvelle distribution des votes. Dans les années 1990, la crise économique, qui a fortement affecté l'Etat-providence en brouillant les lignes de clivage entre les partis, a encore accru l'instabilité du vote des Néerlandais. Si les deux blocs gauche/droite rassemblaient toujours une proportion équivalente d'électeurs, ces derniers sont devenus de plus en plus nombreux à passer de l'un à l'autre ou à changer de parti au sein d'un même camp. Enfin, l'apparition dans les années 2000 de partis populistes – ou plutôt de nouveaux hommes politiques dont Pim Fortuyn, assassiné quelques jours avant les élections législatives de 2002, a été le précurseur – a encore fragilisé la loyauté des électeurs néerlandais envers leurs partis politiques.

Première conséquence de cette fragmentation : l'absence de parti dominant, à droite comme à gauche, qui rend difficile la formation d'une coalition

gouvernementale solide et cohérente. Jusque dans les années 1990, les gouvernements regroupaient 2 partis. Ce chiffre est passé à 3 au cours des 20 dernières années. Les analystes politiques estiment qu'en raison de la forte fragmentation de leur scène politique, les Pays-Bas devraient être gouvernés à l'issue des élections du 15 mars prochain par une large coalition, rassemblant 4 ou 5 partis. Celle-ci pourrait rassembler le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), Démocrates 66 (D66), l'Appel chrétien-démocrate (CDA), le Parti du travail (PvdA) et un « petit » parti ou encore le VVD, D66, le CDA, 50+ et un « petit » parti.

Rem Korteweg, chercheur au Centre de la réforme européenne, voit dans le CDA et D66 les faiseurs de rois du scrutin législatif.

Au total, 28 partis participeront aux élections du 15 mars. Par ailleurs, 75 000 des 500 000 Néerlandais résidant à l'étranger se sont inscrits pour participer au scrutin. Ils étaient 48 000 lors des précédentes élections du 12 septembre 2012, 36 000 avaient effectivement voté.

Le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) et le Parti de la liberté (PVV) sont au coude-à-coude dans les enquêtes d'opinion. Le dernier sondage Peilingwijzer<sup>1</sup> en date du 19 février, baromètre créé par le politologue Tom Louwerse de l'institut de science politique de l'université de Leiden établi sur la base pondérée de plusieurs instituts I&O research, Ipsos, peil.nl, de stemming/Een Vandaag et Tns nipo, crédite le VVD de Mark Rutte de 16% des suffrages et le PVV de Geert Wilders de 17% des voix. Ces dernières semaines, le premier a réduit l'écart qui le séparait du second. « *Le PVV a été porté par l'élection de Donald Trump mais notre sondage montre que 25% des électeurs ont réagi de manière négative aux premières mesures prises par le président américain* » a indiqué le sondeur Maurice de Hond. Outre le VVD et le PVV, 9 partis devraient obtenir des élus le 15 mars : D66 11%, la Gauche verte (GL) 10%, le CDA 11%, le Parti du travail (PvdA) 8%, le Parti socialiste (SP) 8%, 50+ 6%, l'Union chrétienne (CU) 4%, le Parti des animaux (PvdD) 3% et le Parti politique réformé (SGP) 2%.

1. <http://peilingwijzer.tomlouwerse.nl/>

## Le Parti de la liberté (PVV) de Geert Wilders va-t-il devenir le premier parti du royaume ?

Selon les enquêtes d'opinion, le Parti de la liberté (PVV) de Geert Wilders pourrait devenir le premier parti du royaume le 15 mars. Cependant, pour la première fois aux Pays-Bas, tous les partis traditionnels ont exclu de gouverner avec lui. Le Premier ministre Mark Rutte affirme qu'il est impossible de gouverner avec le PVV et rappelle que celui-ci a fait chuter son gouvernement en avril 2012 lorsqu'il lui a retiré son soutien lors des négociations sur les réformes nécessaires à la réduction du déficit budgétaire du pays.

Le chef du gouvernement qualifié le PVV de formation de gauche et le compare au Parti socialiste (SP), parti populiste conduit par Emile Roemer.

Pour gouverner, le PVV devrait donc recueillir la majorité absolue, ce qu'aucun parti n'est jamais parvenu à obtenir dans le pays. « *Il est possible que le parti de Geert Wilders devienne le plus grand parti des Pays-Bas mais je ne pense pas que Geert Wilders entrera au gouvernement car à La Haye, personne ne veut travailler avec lui* » a indiqué Andre Krouwel, politologue de l'université libre d'Amsterdam.

Il semble toutefois évident que Geert Wilders n'a pas l'ambition de gouverner. Comme le dit le professeur de science politique Philip van Praag, Geert Wilders est « *l'éternel dirigeant de l'opposition, toujours contre le système* » et n'est intéressé que par la provocation. Il l'a très clairement montré en avril 2012 lorsqu'il a préféré l'isolement à la coopération avec le gouvernement de Mark Rutte qu'il soutenait pourtant.

Cependant, une première place du PVV aux élections législatives du 15 mars constituerait une victoire retentissante pour le dirigeant populiste Geert Wilders. Celui-ci affirme également que l'on ne pourra ignorer le résultat de son parti sous peine de voir le prochain gouvernement « *s'effondrer dans l'année* », ce qui, selon lui, provoquera une révolte du peuple. « *Vous ne pouvez pas ignorer 2,5 millions d'électeurs après un scrutin démocratique* » a déclaré Geert Wilders. Une victoire du PVV pourrait également alimenter le populisme ailleurs en Europe.

Le PVV est essentiellement positionné sur trois thèmes : l'islam, la politique migratoire et l'Union

européenne. Geert Wilders veut faciliter l'organisation d'un référendum (impératif) sur la sortie des Pays-Bas de l'Union, projet pour lequel il lui faudrait obtenir l'accord des deux tiers des Etats généraux, soit les deux chambres du parlement néerlandais.

Le PVV demande la fermeture des mosquées, des écoles islamiques et des centres qui accueillent les réfugiés, l'interdiction du Coran et du port du foulard dans les administrations, l'arrêt de toute immigration en provenance des pays musulmans. Il propose la mise en place d'un permis de séjour à durée déterminée pour les immigrés. Le parti est également favorable à un renforcement du budget de la santé et à la retraite à 65 ans. Son programme est intitulé Les Pays-Bas pour nous.

Le 9 décembre dernier, Geert Wilders a été jugé coupable d'offense à un groupe et d'incitation à la discrimination. « Est-ce que vous voulez plus ou moins de Marocains dans votre ville et aux Pays-Bas ? » avait demandé le dirigeant populiste lors d'un meeting. « Moins, moins, moins ! » avaient répondu les personnes présentes. « Nous allons nous en charger » avait alors affirmé Geert Wilders. Ces propos avaient provoqué le dépôt de 6 500 plaintes de citoyens et associations.

Les juges ont estimé que le dirigeant populiste avait isolé un groupe de citoyens sans faire de distinctions et que ses déclarations pouvaient être considérées comme des atteintes à la dignité de ce groupe de personnes et avaient pu inciter d'autres personnes à discriminer les personnes d'origine marocaine. Le royaume néerlandais compte 380 000 Marocains selon les chiffres de l'Office central des statistiques. En revanche, il a été relaxé de l'inculpation d'incitation à la haine. De même, Geert Wilders n'a été condamné à aucune peine alors que le parquet avait requis le paiement d'une amende de 5 000 €.

C'est la première fois que Geert Wilders est condamné pour ses propos. Il avait déjà comparu devant la justice pour incitation à la haine en 2011 mais avait été acquitté, les juges ayant estimé que ses critiques étaient dirigées contre l'islam et non contre un groupe ethnique.

Geert Wilders a boycotté son procès qu'il a qualifié de politique. Il a dénoncé l'atteinte à la liberté d'expression. « *Il est de mon droit et de mon devoir en tant qu'homme politique de parler des problèmes de notre pays* » a-t-il souligné, ajoutant qu'on essayait de le réduire au silence, à l'approche des élections mais qu'on ne le ferait jamais taire et qu'il ne faisait que dire ce que des millions de citoyens pensent. « *Si vous me jugez coupable, c'est la moitié des Pays-Bas que vous jugez coupables* » a-t-il encore déclaré.

Sa position de martyr de la liberté d'expression et de victime de la pensée unique pourrait bien avoir renforcé sa popularité : sa cote a en effet bondi dans les sondages. « *C'est un don du ciel pour lui à l'approche des élections législatives. En cas de condamnation, il pourra se positionner comme victime du régime et du système* » indiquait André Krouwel avant le procès.

Enfin, on signalera que Geert Wilders a été élu homme de l'année 2016 dans une émission de la chaîne de télévision publique NPO12. Il a recueilli 26% des suffrages des 40 000 téléspectateurs. Cette élection est organisée chaque année depuis 2004. Geert Wilders l'a remporté à quatre reprises (en 2010, 2013, 2015 et 2016).

### Quelle coalition pour gouverner les Pays-Bas ?

Le Premier ministre sortant Mark Rutte met en avant ses résultats économiques. Le taux de chômage s'élève à 5,4% dans le royaume, soit le taux le plus faible de ces cinq dernières années. 588 000 personnes étaient en recherche d'emploi à la fin de l'année 2015, plus de 100 000 de moins à la fin de l'année 2016 (482 000), la baisse la plus importante depuis dix ans. La confiance des consommateurs est également au plus haut depuis neuf ans et le déficit budgétaire a fortement diminué au cours de la dernière législature.

Trois grands problèmes restent cependant à régler : le système des retraites, qui souffre de la faiblesse des taux d'intérêt, la flexibilisation

du marché du travail (les Pays-Bas possèdent l'un des plus importants contingents de travailleurs flexibles de l'Union européenne et la loi Travail et Sécurité – Flexwet – qui devait augmenter la flexibilité de l'emploi a au contraire contribué à restreindre la flexibilité du travail) et la loi sur la fiscalité (celle-ci a été allégée mais n'a pas connu la grande réforme promise).

Le Premier ministre s'est récemment excusé pour les promesses électorales qu'il a faites en 2012 et qu'il n'est malheureusement pas parvenu à tenir comme la réduction des charges pour les travailleurs, le refus de tout soutien financier à la Grèce et la réforme de la déduction des intérêts hypothécaires.

Mark Rutte, qui se veut candidat du statu quo, espère que son parti, le VVD, parviendra à devancer le PVV le 15 mars et espère conquérir 40 sièges au parlement.

Le 26 janvier dernier, le chef du gouvernement a publié dans plusieurs quotidiens une Lettre ouverte à tous les Néerlandais d'une page entière dans laquelle il évoque « *ceux qui refusent de s'adapter, ceux qui critiquent nos habitudes et qui rejettent nos valeurs* ». Il mentionne les personnes asociales qui pensent toujours avoir la priorité, qui jettent leurs ordures dans la rue et qui crachent sur les conducteurs de trains ou de trams. Il critique « *ceux qui s'en prennent aux gays, qui sifflent les filles en jupe courte et qui traitent les Néerlandais de racistes* », évoquant le malaise croissant des gens de bonne volonté à l'égard des étrangers qui menacent les libertés alors qu'ils sont venus aux Pays-Bas pour trouver la liberté.

Le 23 janvier, Mark Rutte avait déjà demandé aux personnes qui ne se plaisent pas aux Pays-Bas de quitter le pays dans un entretien au journal Algemeen Dagblad. L'été dernier, il avait encore suggéré aux jeunes d'origine turque qui n'acceptent pas les valeurs néerlandaises de « *dégager* ».

« *La solution n'est pas de mettre tout le monde dans le même sac, d'injurier ou d'expulser du pays des groupes entiers* » écrit Mark Rutte qui

demande aux personnes qui refusent de s'adapter et qui critiquent nos valeurs de « *se comporter normalement ou de quitter le pays* ».

Il n'est pas certain que cette tentative du Premier ministre sortant de s'adresser aux Néerlandais prêts à voter pour le PVV soit très efficace, les électeurs préférant toujours l'original à la copie. Elle confirme néanmoins que Mark Rutte voit en Geert Wilders son véritable adversaire.

« *Cette lettre est la pâle imitation d'un populiste* » a déclaré Lodewijk Asscher, vice-Premier ministre et dirigeant du PvdA. « *Mark sème, Geert va récolter* » a tweeté le dirigeant populiste qui a qualifié le chef du gouvernement d'« *homme des frontières ouvertes, du tsunami de l'asile, de l'immigration de masse, de l'islamisation, des mensonges de la tricherie* ». Geert Wilders aime également répéter que si Mark Rutte veut gouverner sans lui, il devra trouver des soutiens au centre mais également à gauche et qu'il ne pourra donc pas traduire en actes le « *Dégage* » qu'il a adressé l'été dernier à un groupe de jeunes d'origine turque.

### Le système politique néerlandais

Les Etats généraux sont un parlement bicaméral. La Première chambre (Eerste Kamer der Staten-Generaal), le Sénat, compte 75 membres, élus tous les 4 ans au suffrage indirect par les membres des assemblées des 12 Etats provinciaux du royaume. La Deuxième chambre (Tweede Kamer der Staten-Generaal), la Chambre des Etats généraux, compte 150 députés élus tous les 4 ans au sein de 20 circonscriptions au scrutin de liste à la proportionnelle intégrale (pas de seuil électoral), un système qui favorise la représentation d'un grand nombre de partis.

Les sièges sont répartis au niveau national entre les listes qui ont recueilli au moins 0,67% des suffrages exprimés à l'échelon national. Le nombre de suffrages de chaque liste est divisé par le quotient national, qu'on obtient en divisant le nombre de voix valides recueillies au niveau national par le nombre de sièges à pourvoir,

soit 150. Les sièges non pourvus à l'issue de cette première répartition sont attribués selon le système d'Hondt de la plus forte moyenne.

Tout parti qui souhaite présenter des candidats aux élections législatives doit recueillir au minimum 30 déclarations de soutien venant d'électeurs dans chacune des 20 circonscriptions, soit au total 570 signatures et, si le parti n'est pas représenté à la Tweede Kamer, déposer une caution de 11 250 €, qui lui sera remboursée si le parti recueille au moins 75% du quotient national.

11 partis sont entrés au parlement à l'issue des élections législatives de 2012 :

- Le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD), parti libéral créé en 1948 et dirigé par le Premier ministre sortant Mark Rutte, a obtenu 41 sièges ;
- Le Parti du travail (PvdA), fondé en 1946 et issu du mouvement syndical, est membre du gouvernement sortant. Conduit par Lodewijk Asscher, il a recueilli 38 députés ;
- Le Parti de la liberté (PVV), parti populiste de droite créé en 2002 par Geert Wilders, a obtenu 15 sièges ;
- Le Parti socialiste (SP), parti d'extrême gauche emmené par Emile Roemer, a recueilli 15 élus ;
- L'Appel chrétien-démocrate (CDA), parti de centre-droit né en 1980 de la fusion de 3 partis: le Parti populaire catholique (KVP), le Parti antirévolutionnaire (ARP) et l'Union chrétienne historique (CHU). Dirigé par Sybrand van Haersma Buma, il a obtenu 13 députés ;
- Les Démocrates 66 (D66) regroupe les libéraux réformateurs de centre gauche. Conduits par Alexander Pechtold, ils ont recueilli 12 sièges ;
- L'Union chrétienne (CU), née en janvier 2000 de la fusion de la Fédération politique réformée (RPF) et de l'Alliance politique réformée (GPV), dirigée par Gert-Jan Segers, a obtenu 5 sièges ;

#### Rappel des résultats des élections législatives du 12 septembre 2012 aux Pays-Bas

Participation : 74,6%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges
<b>Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD)</b>	2 504 948	26,60	41
<b>Parti du travail (PvdA)</b>	2 340 750	24,80	38
<b>Parti de la liberté (PVV)</b>	950 263	10,10	15
<b>Parti socialiste (SP)</b>	909 853	9,70	15
<b>Appel chrétien-démocrate (CDA)</b>	801 620	8,50	13
<b>Démocrates 66 (D66)</b>	757 091	8	12
<b>Union chrétienne (CU)</b>	294 586	3,10	5
<b>Gauche verte (GL)</b>	219 896	2,30	4
<b>Parti politique réformé (SGP)</b>	196 780	2,10	3
<b>Parti des animaux (PvdD)</b>	182 162	1,90	2
<b>50+</b>	177 631	1,90	2
<b>Autres</b>	88 665	0,80	0

Source : <http://www.electionresources.org/nl/house.php?election=2012>

- La Gauche verte (GL), parti écologiste emmené par Jesse Klaver et fondé en 1989, a recueilli 4 députés ;
- Le Parti politique réformé (SGP), fondé en 1918 et dirigé par Kees van der Staaij, regroupe l'électorat protestant orthodoxe (calvinistes de stricte obédience). Il a obtenu 3 députés ;
- Le Parti des animaux (PvdD), fondé en 2002 et conduit par Marianne Thieme, a recueilli 2 sièges ;
- 50+, parti fondé en 2009 pour défendre les intérêts des retraités et emmené par Henk Krol, a obtenu 2 députés.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :  
[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

---

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.